

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 14 MAI 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le quatorze mai,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 07 mai 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 26

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 1

Absents : 0

Votants : 30

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BLANCHARD M. BOMPUIS,
Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
Mme GINET, M. GIRODET, M. HAURY, Mme JANISSET, Mme JOLIVET,
M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER,
M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER,
M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme GOMEZ : Pouvoir donné à M. ARNAUD
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSEE :

Mme TARERAT

Monsieur Sébastien ARNAUD a été élu secrétaire de séance.

n° 20240514_D_068

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Schéma de
Mutualisation : Bilan
2023 des actions

Dans le cadre de la mise en place du schéma de mutualisation de Loire Semène adopté lors du conseil communautaire du 17 mai 2022, Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire que chaque année, un état d'avancement de ce schéma de mutualisation doit être présenté.

Monsieur le Président, Les Vice-Présidents et les Conseillères déléguées de chaque commission reprennent donc l'évolution de chacune des fiches actions sur le territoire de Loire Semène selon le tableau récapitulatif ci-joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le bilan annuel des actions du schéma de mutualisation.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Le Secrétaire de séance

Sébastien ARNAUD



Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240514-20240514_D_068-DE
Reçu le 29/05/2024